

**BON DE COMMANDE – FORMATIONS
DELPHI TECHNOLOGIES / DAYCO**

entre d'une part :



AAE SAS – CNEJA
5 rue Gutenberg - 15000 AURILLAC
Président : Marc PUECH (06.71.27.21.95)
Siret : 482 545 191 00025

et d'autre part :

Nom - Prénom :
Cour d'appel :
Tél. MOBILE : / / / /
Email :
Adresse postale :
[] [] [] [] [] []
N° SIRET :

DATE DE LA COMMANDE :/...../.....

Nom & Prénom des participants :
.....
.....

JOURNEES DE FORMATION	NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIX TTC	MONTANT TTC
• Mercredi 20 Février 2019 – DELPHI TECHNOLOGIES (*) <i>(8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00)</i> X	Adhérent CNEJA 300.00 €
 X	Non Adhérent CNEJA 500.00 €
• Jeudi 21 Février 2019 – DAYCO (**) <i>(8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00)</i> X	Adhérent CNEJA 300.00 €
 X	Non Adhérent CNEJA 500.00 €
• Vendredi 22 Février 2019 – DELPHI TECHNOLOGIES (*) <i>(8h30 – 12h30 / 13h30 – 17h00)</i> X	Adhérent CNEJA 300.00 €
 X	Non Adhérent CNEJA 500.00 €
• Réservation de la soirée étape du Mardi 19 Février 2019 (***) <i>Réservation faite pour votre compte et à votre nom</i> X	113.16 €
• Réservation de la soirée étape du Mercredi 20 Février 2019 (***) <i>Réservation faite pour votre compte et à votre nom</i> X	113.16 €
• Réservation de la soirée étape du Jeudi 21 Février 2019 (***) <i>Réservation faite pour votre compte et à votre nom</i> X	113.16 €
<p>(*) Sous réserve que le nombre minimum de participants pour la formation soit atteint (10 participants par jour)</p> <p>(**) Sous réserve que le nombre minimum de participants pour la formation soit atteint (20 participants par jour)</p> <p>(***) La réservation des soirées étapes est effectuée par le CNEJA (dans la mesure des places disponibles) auprès du NOVOTEL BLOIS CENTRE VAL DE LOIRE – 26 avenue Maunoury – 41000 BLOIS – Téléphone : 02.54.55.44.88.</p>		TOTAL : €

INFORMATIONS :

- Les formations « DELPHI TECHNOLOGIES » se déroulera dans leurs locaux sis 12-14 boulevard de L'industrie – 41042 BLOIS CEDEX
- La formation « DAYCO » se déroulera au NOVOTEL BLOIS CENTRE VAL DE LOIRE – 26 avenue Maunoury – 41000 BLOIS



- Les stages sont limités à 10 stagiaires pour DELPHI TECHNOLOGIES et 20 stagiaires pour DAYCO
- La date limite d'inscription est fixée au Vendredi 18 Janvier 2019

CONTENU DU STAGE :

- Se reporter aux fiches pédagogiques

MODALITES DE REGLEMENT :

- Règlement par chèque bancaire libellé à l'ordre de : « AAE - CNEJA »
- Pour valider votre commande, merci de bien vouloir retourner ce document dûment rempli et signé accompagné du chèque correspondant au montant de votre commande.
- Votre inscription ne sera validée qu'à réception de la totalité des documents.

ORGANISME DE FORMATION :

- AAE SAS est un organisme de formation enregistré sous le numéro 83150314415. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.
- Ce stage peut faire l'objet d'une prise en charge par les organismes et fonds de formation.
- AAE SAS est un organisme référencé sur DATADOCK, les financeurs peuvent inscrire AAE SAS dans leur catalogue de référence.

Date & Signature du client (ou cachet de la société)
Précédées de la mention « Bon pour commande »



